



Assemblée générale

Distr. limitée
16 juin 2017
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixantième session

Vienne, 7-16 juin 2017

Projet de rapport

Additif

Chapitre II

Recommandations et décisions

J. Questions diverses

1. Le Comité a examiné le point intitulé "Questions diverses", conformément à la résolution [71/90](#) de l'Assemblée générale.

2. Les représentants de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de l'Autriche, du Brésil, du Canada, de la Chine, du Costa Rica, de Cuba, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Iran (République islamique d'), de l'Iraq, d'Israël, de l'Italie, de la Jordanie, de la Libye, du Maroc, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, du Qatar, de la République arabe syrienne, du Royaume-Uni, de la Suisse, de la Tchèque, de la Tunisie et du Venezuela (République bolivarienne du) ont fait des déclarations au titre de ce point. Des déclarations sur ce point ont également été faites par le représentant de la Suisse au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États et par le représentant du Soudan au nom du Groupe des États arabes. Au cours du débat général, des déclarations relatives à ce point ont également été faites par le représentant de l'Iran (République islamique d') au nom du Groupe des 77 et de la Chine, par le représentant de l'Algérie au nom du Groupe des États d'Afrique et par le représentant du Venezuela (République bolivarienne du) au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que par des représentants d'autres États membres du Comité.

1. Cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

3. Le Comité était saisi des documents suivants:

a) Note du Secrétariat intitulée "Cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique: le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et la gouvernance mondiale des activités spatiales" ([A/AC.105/1137](#));



b) Rapport du Forum de haut niveau ONU/Émirats arabes unis: l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable tenu à Doubaï (Émirats arabes unis), du 20 au 24 novembre 2016 (A/AC.105/1129);

c) Document de séance intitulé "UNISPACE+50: Scope and organization; status of preparations" (A/AC.105/2017/CRP.5);

d) Document de séance intitulé "Gender equality and the empowerment of women: contribution by the Office for Outer Space Affairs" (A/AC.105/2017/CRP.13);

e) Document de séance intitulé "Access to Space: Strengthening the means for the Office for Outer Space Affairs to cooperate with industry and private sector entities in the space arena for the benefit of developing countries" (A/AC.105/2017/CRP.20);

f) Document de séance intitulé "UNISPACE+50 Thematic priority 1: Global partnership in space exploration and innovation" (A/AC.105/2017/CRP.21);

g) Document de séance intitulé "Report on the Expert Meeting on preparation of the United Nations/Italy Workshop on the Open Universe Initiative" (A/AC.105/2017/CRP.22);

h) Document de séance intitulé "Space Science for global development – Report on the United Nations Office for Outer Space Affairs and Committee on Space Research coordination meeting in support of the preparations for UNISPACE+50 (Vienna, Austria, 22 and 23 May 2017)" (A/AC.105/2017/CRP.25);

i) Document de séance intitulé "Working paper by Switzerland with a view to making progress under UNISPACE+50 Thematic Priority 3 on enhanced information exchange on space objects and events" (A/AC.105/2017/CRP.27).

4. Le Comité était aussi saisi de deux documents officieux établis par le Secrétariat et intitulés "Proposed concept note on the joint panel discussion of the First and Fourth Committees on possible challenges to space security and sustainability" et "UNISPACE+50 decision-making plan for the sixtieth session of COPUOS".

5. Le Comité a pris note avec satisfaction des préparatifs entrepris par le Secrétariat en vue d'UNISPACE+50 en 2018 et des documents connexes pertinents dont il était saisi à sa session en cours pour aider les États membres du Comité en matière de prise de décisions et de préparation d'UNISPACE+50 en 2018.

6. Le Comité a souligné l'importance du processus d'UNISPACE+50, qu'il avait lancé en 2015 (A/AC.105/L.297), qui conduirait au débat de haut niveau d'UNISPACE+50, les 20 et 21 juin 2018 à sa soixante et unième session et devrait se conclure par des résultats concrets qui prendraient la forme d'un projet de résolution qui serait adopté par l'Assemblée générale consacrée à UNISPACE+50, et d'une vision stratégique – le programme Espace 2030 et son plan de mise en œuvre – pour renforcer la contribution des activités spatiales et des outils spatiaux aux réalisations des programmes mondiaux consacrés aux préoccupations globales concernant le développement à long terme et basés sur l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

7. Le Comité a noté en outre qu'UNISPACE+50 donnait aux pays une occasion unique de réfléchir aux réalisations des 50 et quelque années précédentes d'exploration spatiale et de regarder vers l'avenir, en renforçant les mandats du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de ses organes subsidiaires et du Bureau des affaires spatiales, plates-formes uniques de coopération spatiale internationale, pour aligner leurs travaux sur les enjeux et les possibilités actuels dans le domaine spatial, en les adaptant à l'objectif visé et en les rendant réactifs aux réalités nouvelles dans le secteur spatial, où les acteurs sont de plus en plus nombreux et divers et les activités de plus en plus variées.

8. Le Comité a souligné qu'il importait de respecter les délais pour les préparatifs d'UNISPACE+50 en 2018 et, à cet égard, a convenu de ce qui suit:

S'agissant de l'organisation du débat de haut niveau d'UNISPACE+50 les 20 et 21 juin 2018

a) Que tous les États Membres de l'ONU seraient invités par le Secrétariat à participer au débat au niveau de chef d'État ou de gouvernement, ou de ministre, ou au niveau le plus élevé possible;

b) Que la communauté spatiale dans son ensemble, notamment les entités des Nations Unies, les autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales et les entités non gouvernementales, y compris le secteur industriel et le secteur privé, pourraient participer au débat de haut niveau d'UNISPACE+50 les 20 et 21 juin 2018, conformément aux règles et pratiques établies du Comité;

S'agissant de l'examen d'UNISPACE+50 par l'Assemblée générale en plénière à sa soixante-treizième session en 2018

c) Qu'un projet de résolution serait présenté à la soixante-douzième session de l'Assemblée générale en 2017, dans laquelle l'Assemblée déciderait d'examiner UNISPACE+50 au titre d'un point distinct de l'ordre du jour en plénière en même temps que la Quatrième Commission à la soixante-treizième session de l'Assemblée générale en 2018;

S'agissant de l'examen du projet de résolution sur UNISPACE+50 devant être adopté par l'Assemblée générale

d) Que le Secrétariat préparerait une première version du projet de résolution sur UNISPACE+50 en étroite consultation avec le Comité directeur d'UNISPACE+50 et la distribuerait dans les six langues officielles de l'ONU avant la cinquante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique, en 2018, et qu'une version éditée préalable en anglais serait distribuée à tous les États membres du Comité;

e) Qu'il y aurait une réunion intersessions pendant la semaine du 7 au 11 mai 2018 au Centre international de Vienne pour finaliser le projet de résolution, et que tous les États Membres de l'ONU représentés auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne seraient invités à y participer. La réunion se déroulera en anglais seulement, mais le Secrétariat s'entendra avec le Service de la gestion des conférences pour faire en sorte que pendant une journée au moins la réunion bénéficie de services d'interprétation complets. La réunion sera financée grâce aux ressources existantes. La présidence de cette réunion intersessions sera assurée par le Canada;

f) Que, pour faciliter les progrès au titre d'UNISPACE+50 pendant les sessions de 2018, le Groupe de travail plénier du Sous-Comité scientifique et technique et le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace du Sous-Comité juridique auraient pour mandat d'examiner le projet de résolution sur UNISPACE+50. Pour que cela soit effectivement possible, les présentations techniques éventuelles auront lieu à l'heure du déjeuner et sans interprétation.

9. Certaines délégations ont estimé qu'un financement devrait être prévu pour permettre la participation de représentants de pays en développement à UNISPACE+50 en 2018.

10. Le Comité a approuvé le fait que le Bureau des affaires spatiales devraient coopérer davantage avec les entreprises et le secteur privé pour qu'ils puissent apporter un appui et une contribution, par exemple à l'initiative sur l'accès à l'espace, ainsi qu'aux travaux du Bureau dans leur ensemble. Cela permettrait au Bureau des affaires spatiales de poursuivre l'élaboration de telles initiatives et de soumettre ses propositions finales éventuelles à UNISPACE+50.

11. Le Comité a prié le Secrétariat de présenter à la cinquante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique en 2018 un document de séance contenant un projet de plan de travail sur la façon d'améliorer la gouvernance globale et la méthode de travail du Comité dans son ensemble. Les États membres du Comité seraient invités à fournir des apports. Ce document de séance, révisé sur la base des discussions du Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquante-cinquième session, serait ensuite soumis au Sous-Comité juridique à sa cinquante-sixième session en 2018, et une autre version révisée lors de cette session sera préparée comme document publié dans toutes les langues officielles pour examen par le Comité à sa soixante et unième session, en juin 2018.

Priorités thématiques d'UNISPACE+50

12. Le Comité s'est félicité des progrès accomplis au titre des priorités thématiques d'UNISPACE+50, comme il ressort du document de séance [A/AC.105/2017/CRP.5](#) (par. 51 à 109). Il a noté que les rapports sur les priorités thématiques d'UNISPACE+50, un rapport sur le programme "Espace 2030" et son plan de mise en œuvre, ainsi que des rapports de chacune des conférences phares et des ateliers organisés autour des priorités thématiques d'UNISPACE+50 seraient établis par le Secrétariat et publiés dans les six langues officielles de l'ONU pour les sessions de 2018 du Comité et de ses Sous-Comités, en étroite coordination avec les mécanismes chargés de chacune des priorités thématiques.

13. Le Comité a pris note avec satisfaction de la mise en place de l'Équipe spéciale sur l'exploration et l'innovation, coprésidée par la Chine, les États-Unis et la Jordanie, et dont les membres sont, à ce jour, l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Autriche, le Canada, la Chine, les Émirats arabes unis, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Luxembourg, le Pakistan, la Pologne, le Qatar, le Royaume-Uni, la Roumanie, la Suisse, la Tunisie, l'Agence spatiale européenne, l'Association de droit international, le COSPAR, la National Space Society, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Réseau interislamique de science et de technologie spatiales.

14. Le Comité a noté que l'Équipe s'était réunie en marge de la session en cours du Comité pour examiner le rapport établi au titre de la priorité thématique 1 d'UNISPACE+50 relative au partenariat mondial pour l'exploration de l'espace et l'innovation. Le mandat et d'autres informations sur les travaux de l'Équipe ont été communiqués au Comité à sa session en cours dans le document de séance [A/AC.105/2017/CRP.21](#).

15. Le Comité s'est également félicité de la réunion de coordination tenue par le Bureau des affaires spatiales et le COSPAR les 22 et 23 mai 2017, à Vienne, pour échanger des vues et des idées sur les besoins en matière scientifique et de recherche afin de mettre en œuvre les priorités thématiques d'UNISPACE+50, notamment celle relative à la météorologie de l'espace, et dont les recommandations ont été incluses dans le document de séance [A/AC.105/2017/CRP.25](#).

16. Le Comité a également noté le rôle joué de longue date par le COSPAR pour faire en sorte que la politique de protection de la planète continue d'être utilisée par les pays menant des activités spatiales comme normes de référence et veiller au respect de l'article IX du Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Il a noté en outre la position du COSPAR selon laquelle la participation du Bureau des affaires spatiales dans la convocation et le fonctionnement du Groupe sur la protection de la planète aiderait à répondre aux besoins de tous les États parties qui mènent des activités d'exploration et d'utilisation des corps planétaires.

17. Le Comité s'est félicité de la réunion d'information tenue en marge de sa session en cours par le Bureau des affaires spatiales concernant l'initiative "Open Universe", qui a été incluse dans les préparatifs d'UNISPACE+50 ([A/71/20](#), par. 299) et visait à promouvoir et faciliter l'accès libre et transparent aux données astronomiques et spatiales, afin que tout le monde puisse utiliser ces sources d'informations précieuses et en tirer des enseignements pour le bien de l'humanité.

18. Le Comité s'est félicité de la tenue du Forum de haut niveau ONU/Émirats arabes unis à Doubaï (Émirats arabes unis), du 20 au 24 novembre 2016, organisé par le Bureau des affaires spatiales en association avec le Gouvernement des Émirats arabes unis en préparation d'UNISPACE+50 (A/AC.105/1129).

19. Le Comité a noté que le Forum de haut niveau s'était achevé par l'adoption de la Déclaration de Doubaï, dans laquelle il était entre autres recommandé que le Forum devienne une tribune permanente propre à renforcer les partenariats entre les acteurs responsables de la préparation du programme "Espace 2030" pour l'exploration, l'innovation et l'inspiration et pour renforcer la contribution des activités spatiales face aux préoccupations globales concernant le développement à long terme.

20. Le Comité a noté que le prochain Forum de haut niveau, qui se tiendra à Doubaï du 6 au 9 novembre 2017, sera une occasion importante pour toutes les parties prenantes de proposer des initiatives et de nouvelles recommandations en vue de la tenue d'UNISPACE+50, en 2018, et pour renforcer les partenariats et la coopération et la coordination internationales dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace à tous les niveaux.

21. Le Comité a également noté que, pour que les forums de haut niveau continuent d'offrir une tribune exceptionnelle favorisant le dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales, l'industrie, le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile, d'assurer le lien entre les quatre piliers, UNISPACE+50 et le programme "Espace 2030" et sa mise en œuvre après UNISPACE+50 en 2018, et de favoriser les partenariats avec le Bureau des affaires spatiales, ce dernier prévoyait d'élaborer une proposition préliminaire, pour examen et adoption par le Forum de haut niveau, en 2017, sur les modalités nécessaires pour que le Forum de haut niveau devienne une tribune permanente propre à renforcer les partenariats entre tous les acteurs responsables.

22. Le Comité s'est félicité du lancement le 14 juin 2017, à Vienne, de l'Initiative internationale des défenseurs de l'égalité des sexes (<http://genderchampions.com>) par la Directrice du Bureau des affaires spatiales, en conjonction avec d'autres dirigeants des organisations internationales sises à Vienne et de représentants permanents des États Membres. Lancée initialement à Genève, puis à New York et à Vienne, cette initiative vise à renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur le lieu de travail. Dans sa promesse d'appui, la Directrice a pris un certain nombre d'engagements, reproduits sur la page Web de l'Initiative internationale des défenseurs de l'égalité des sexes, en vue de défendre et de promouvoir une représentation équilibrée des sexes et l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes dans les activités du Bureau.

Débat conjoint des Première et Quatrième Commissions consacré aux risques éventuels pour la sécurité et la viabilité des activités spatiales

23. Le Comité a pris note du projet de document de réflexion sur le débat conjoint et a formulé les recommandations suivantes:

a) Les Coprésidents des Première et Quatrième Commissions ouvriront le débat; des discours liminaires seraient prononcés par le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement et la Directrice du Bureau des affaires spatiales; des présentations seraient faites par des intervenants invités issus de la communauté spatiale, notamment des milieux universitaires, de la société civile, de l'industrie et du secteur privé, en tenant compte de l'équilibre entre les sexes et de la représentation des jeunes; des séances de questions-réponses et un dialogue interactif avec les délégations seront organisés après chaque présentation; et les Coprésidents des Première et Quatrième Commissions clôtureront les débats;

b) Le Bureau des affaires spatiales et le Bureau des affaires de désarmement inviteraient ensemble les intervenants;

c) Un programme détaillé de la réunion serait présenté en langue anglaise, avec des indications sur les thèmes qui seront examinés et les questions et

présentations correspondantes, en vue de le distribuer par avance, et un résumé des débats et du dialogue interactif établi par les Coprésidents serait publié à l'issue du débat.

2. Composition du Comité

24. Le Comité s'est félicité de la demande d'adhésion du Bahreïn ([A/AC.105/2017/CRP.3](#)) et a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'approuver, lors de sa soixante-douzième session, en 2017, l'admission du Bahreïn au Comité.

25. Le Comité s'est félicité de la demande d'adhésion du Danemark ([A/AC.105/2017/CRP.4](#)) et a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'approuver, lors de sa soixante-douzième session, en 2017, l'admission du Danemark au Comité.

26. Le Comité s'est félicité de la demande d'adhésion de la Norvège ([A/AC.105/2017/CRP.6](#)) et a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'approuver, lors de sa soixante-douzième session, en 2017, l'admission de la Norvège au Comité.

27. Le Comité a encouragé les États qui envisageaient de présenter une demande d'adhésion au Comité, ainsi que ses États membres, à envisager la possibilité d'adhérer aux cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace, ou du moins à certains d'entre eux, s'ils ne l'avaient pas déjà fait.

3. Statut d'observateur

28. Le Comité a pris note de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposée par la Fondation européenne de la science, représentée par le Comité européen pour la science spatiale. Il était saisi de la demande et de la correspondance pertinente dans le document de séance [A/AC.105/2017/CRP.8](#).

29. Le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'octroyer, à sa soixante-douzième session, en 2017, le statut d'observateur permanent auprès du Comité à la Fondation européenne de la science, représentée par le Comité européen pour la science spatiale.

30. Le Comité a pris note de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposée par le Consortium universitaire d'ingénierie spatiale (UNISEC-Global). Il était saisi de la demande et de la correspondance pertinente dans le document de séance [A/AC.105/2017/CRP.9](#).

31. Le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'octroyer, à sa soixante-douzième session, en 2017, le statut d'observateur permanent auprès du Comité à UNISEC-Global.

32. Conformément à la demande formulée par le Comité à sa cinquante-sixième session, en 2013, le Secrétariat avait recueilli des informations sur le statut consultatif auprès du Conseil économique et social des organisations non gouvernementales ayant le statut d'observateur permanent auprès du Comité ([A/AC.105/2017/CRP.12](#)). Le Comité a prié les organisations non gouvernementales dotées du statut permanent auprès de lui qui n'avaient pas encore soumis leur demande de statut consultatif auprès du Conseil économique et social de le faire dans les plus brefs délais.

4. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Comité

33. Le Comité a recommandé que les points ci-après soient examinés à sa soixante et unième session, en 2018:

20 et 21 juin 2018

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Élection du Bureau.
4. Débat de haut niveau d'UNISPACE+50.

22-29 juin 2018

5. Déclaration de la présidence.
6. Débat général.
7. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session.
9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-septième session.
10. Espace et développement durable.
11. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
12. L'espace et l'eau.
13. Espace et changement climatique.
14. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
15. Rôle futur du Comité.
16. Questions diverses.

K. Calendrier des travaux du Comité et de ses organes subsidiaires

34. Le Comité est convenu du calendrier provisoire ci-après pour ses sessions et celles de ses Sous-Comités en 2018:

	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>
Sous-Comité scientifique et technique	29 janvier-9 février 2018	Vienne
Sous-Comité juridique	9-20 avril 2018	Vienne
Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	20-29 juin 2018	Vienne